

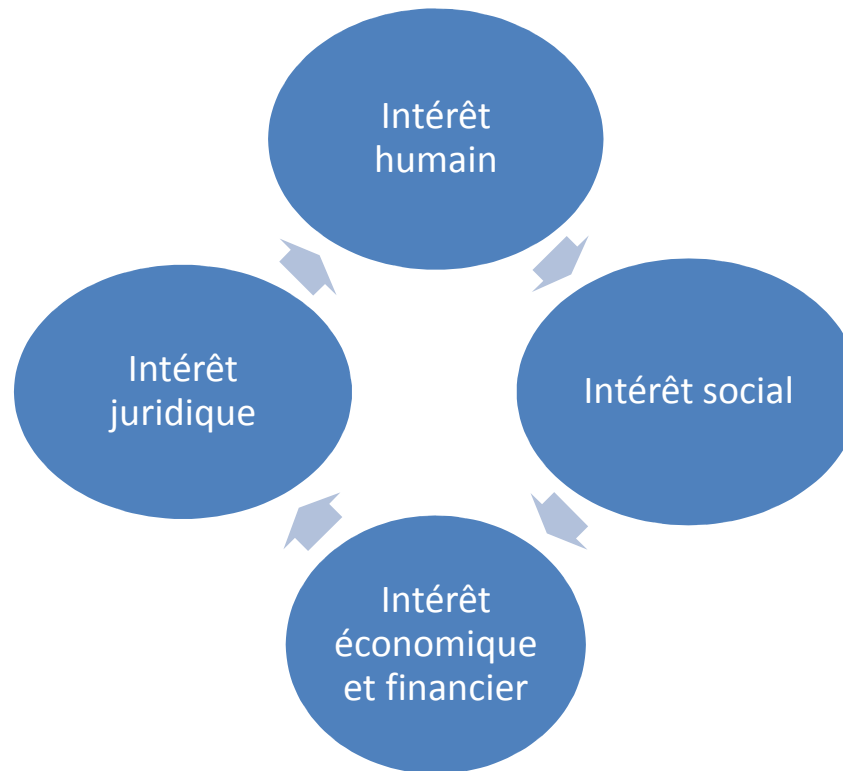


BIOGER – Séminaire Prévention

01/02/2019



Pourquoi fait-on de la prévention ?





Pourquoi fait-on de la prévention ?

Intérêt Humain : Assurer la sécurité et la santé des agents en améliorant les conditions de travail. Elle vise à éviter

- Les atteintes corporelles
- Les incapacités de travail
- L'impact psychologique d'un accident sur la victime et son entourage

Intérêt Social : L'amélioration des conditions de travail contribue à favoriser le dialogue de l'institut car cela vise à prendre soin de la santé de chacun et à mieux travailler ensemble



Pourquoi fait-on de la prévention ?

Intérêt économique et financier : la prévention des risques professionnels constitue un enjeu crucial et concerne tous les employeurs quelle que soit leur taille.

Intérêt juridique :

L'INRA est responsable de la santé et de la sécurité de ses agents. Il est chargé de préserver leur santé physique et mentale et leur sécurité.

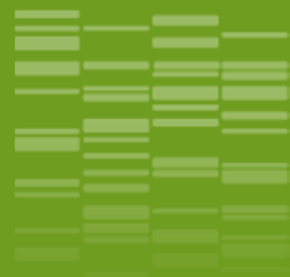
Pour cela, il doit :

- Identifier les dangers liés à son activité
- Proposer et mettre en place des actions de prévention



L'amélioration des conditions de travail a de nombreuses répercussions positives :

- Préservation de l'état de santé des agents et amélioration de leur bien être
- Réduction de la pénibilité des tâches
- Optimisation de l'utilisation des équipements
- Diminution des nuisances et des dysfonctionnements
- Réduction des coûts directs liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles



Les Assistants Prévention (AP) de BIOGER

		Accueil des équipes	Rôle / Référent pour
	Clémentine Duplaix	AMAR, Arvalis	• Fongicides, • Equipements de sécurité (rince-œil, douches de sécurité, ...) • Suppléante au CHSCT
	Sandrine Gélis	Epidémiologie (bâtiment principal), EGIP	• Déchets chimiques, • Produits phytosanitaires, • Armoires à pharmacie et trousseaux véhicules
	Marc Leconte	Epidémiologie (serres Terres Inovia)	• Equipements plateau, • Risque routier, expérimentations terrain
	Pascal Le Pêcheur	ECCP, EPLM	• Travail isolé, • Exercice incendie, • déchets électriques • Membre du CHSCT



Rôle des AP:

- Conseiller et assister le/la DU
- Favoriser la prise en compte de la sécurité
- Sensibiliser, informer les agents
- Contribuer à l'amélioration de la prévention des risques
- S'assurer du respect de la réglementation
- Tenir à jour et faire un suivi des documents obligatoires et des registres
- Proposer des mesures préventives et/ ou correctives
- Faire le lien entre les différents acteurs de la prévention



Les registres

Registre Spécial Danger Grave et Imminent



Le **RDGI** trace le signalement par un agent ou un membre du CHSCT d'un danger **grave** et **imminent** ou d'une défectuosité dans les systèmes de protection. Il n'est utilisé que s'il s'agit d'une menace directe pour la vie ou la santé de l'agent.

Exemples :

- Absence, défaut de protection contre les chutes de hauteur, lors de traitements phytosanitaires...,
- Actes de violences physiques,
- Pièce mise sous tension pouvant entraîner une électrisation grave ou une électrocution, par défaut de l'appareil ou de la protection,

Où le trouver :

Au près de la présidence du centre à Versailles

Qui le renseigne :

Les membres de CHSCT et, à l'INRA, tout agent qui se sent de bonne foi en danger grave et imminent.

Registre de Santé et de Sécurité au Travail



Le **RSST** permet de signaler par écrit toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Exemples :

- Matériels bruyants,
- Vétusté des installations, (état des prises de courant et des interrupteurs...),
- Dangers liés à l'accès au lieu de travail, (passages piétons, marquages et fléchages...),
- Problèmes de propreté et d'hygiène, d'éclairage, d'encombrement des locaux de travail

Où le trouver :

Dans le hall, sur le meuble entre les deux toilettes

Qui le renseigne :

Tous les agents et les membres de CHSCT.

Registre d'Alerte en matière de Santé Publique et d'Environnement



Le **RASPE** trace le signalement que les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement font peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement.

Exemples :

- Pollution d'un cours d'eau voisin d'un site INRA par déversements persistants de produits chimiques,
- Mise sur le marché de produits OGM non destinés à la consommation humaine,
- Pulvérisations de produits phytosanitaires en méconnaissant les règles de protection de la santé publique et de l'environnement...

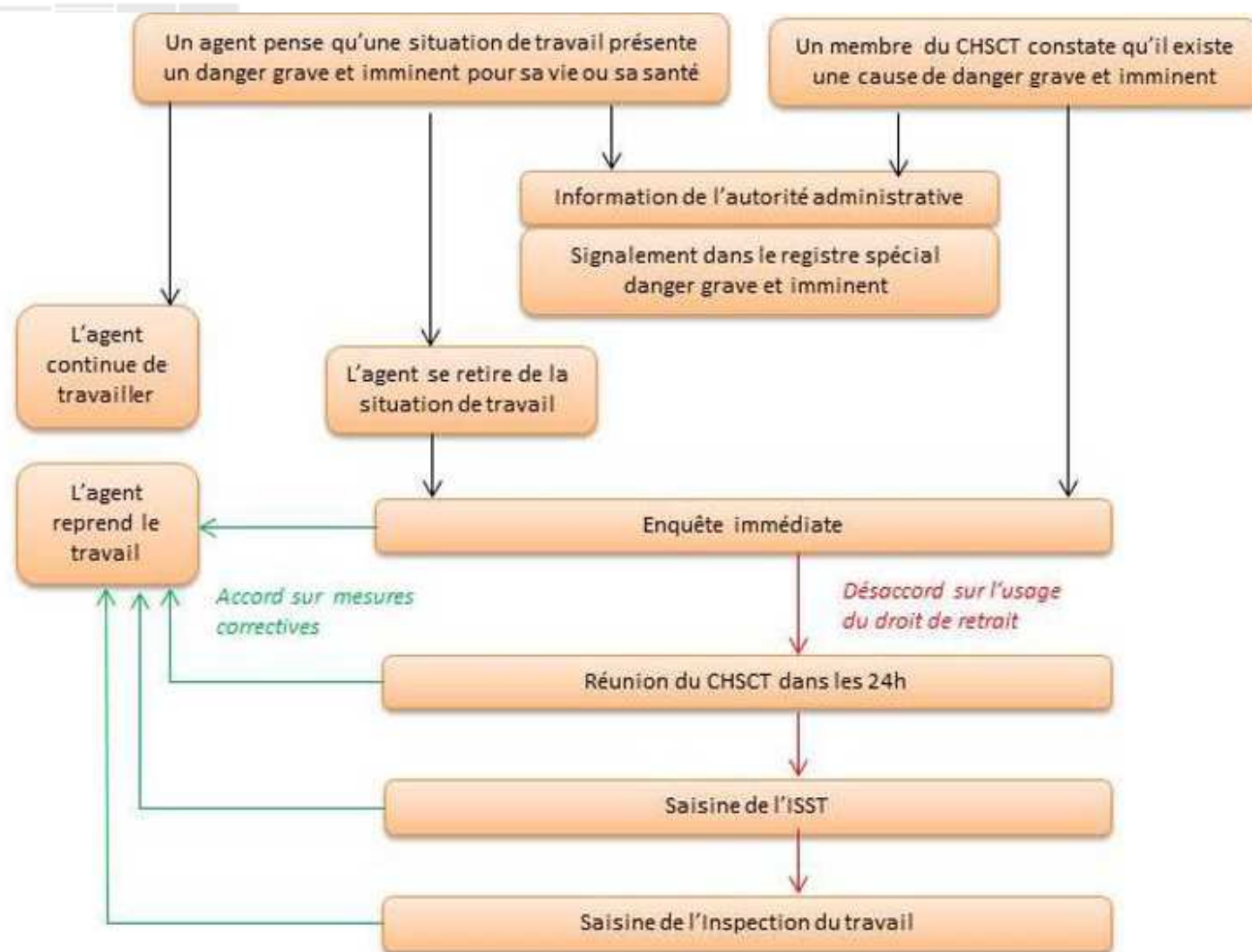
Où le trouver :

Au près de la présidence du centre à Versailles

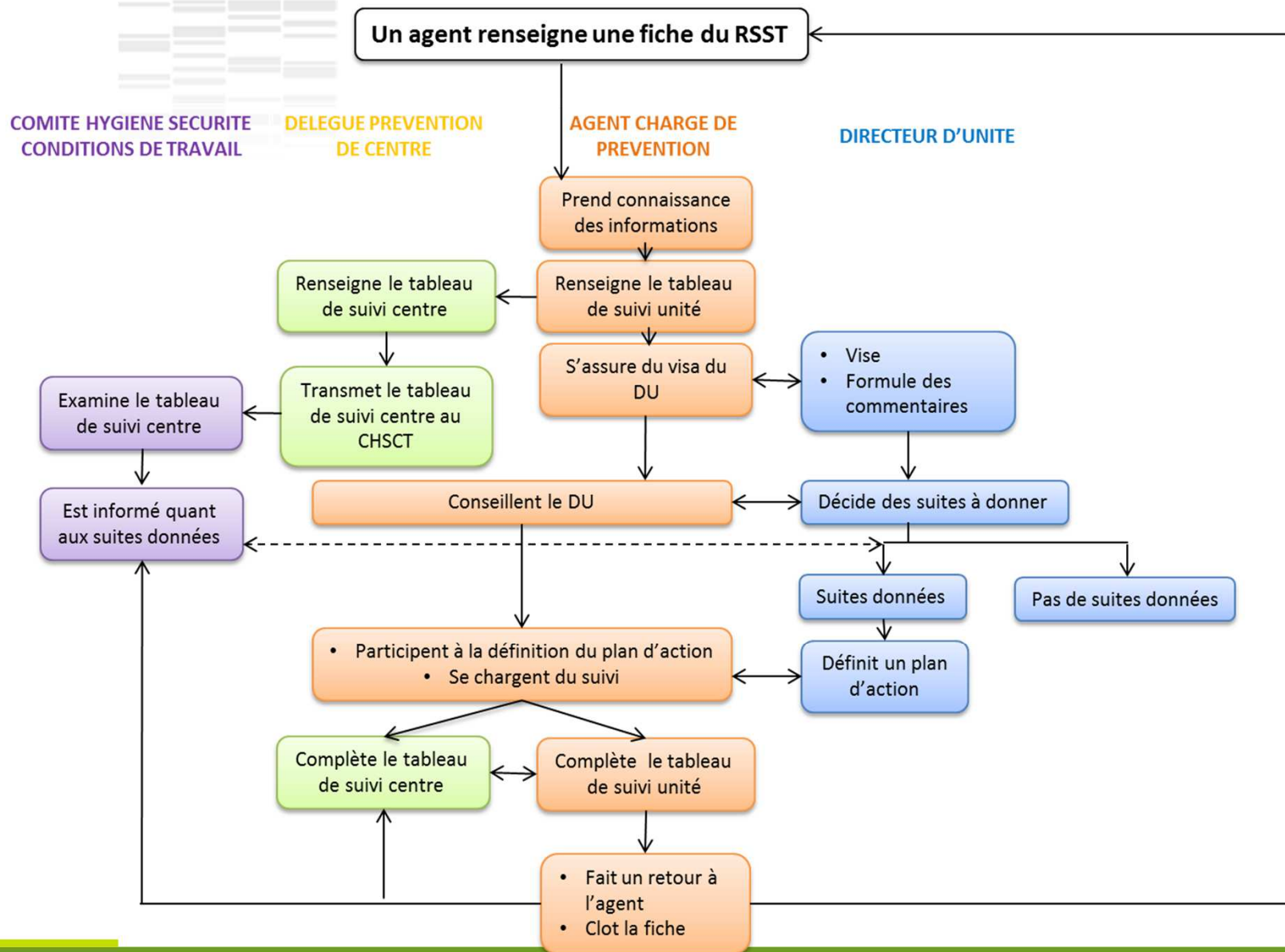
Qui le renseigne :

Tout agent faisant valoir son droit de lanceur d'alerte en matière de santé publique et d'environnement ou un membre du CHSCT.

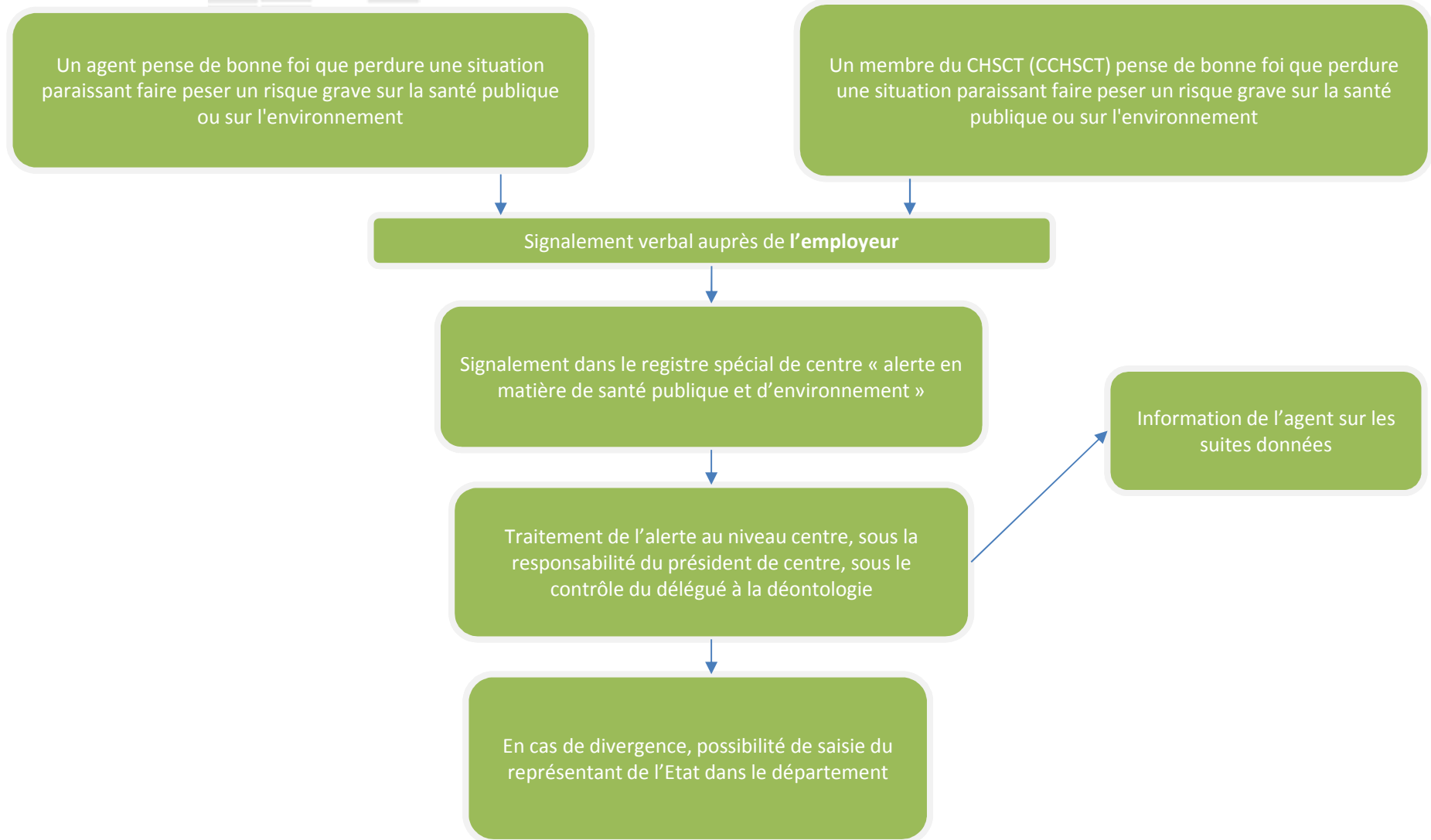
Le registre des dangers graves ou imminents



Le registre Santé et Sécurité au Travail



Le registre d'alerte en matière de santé publique et d'environnement



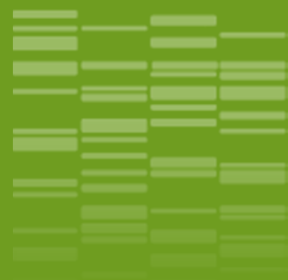


Conformité des PSM et sorbonnes

Contrôle des hottes et sorbonnes par la société HCM (novembre 2018)

Type d'équipement	quantité	Localisation	Conformité 2018
PSM	13*	6 RDC + 7 étage	Ok pour 13 PSM contrôlés 1 lampe UV à changer (salle 86)
sorbonnes	16	5 RDC + 11 étage	Ok pour 16 sorbonnes contrôlées 1 sonde vitesse à remplacer (salle 135)

* Une hotte acquise en juin 2018 n'a pas fait l'objet de ce contrôle



Retour sur l'exercice incendie



- Bâtiment soumis à l'évacuation : Bâtiment Bioger
- Date : Vendredi 09 novembre 2018
- Exercice inopiné (excepté pour un agent de l'unité participant en observateur)
- Objectif/Scénario : évacuation avec diffusion de fumée dans un labo, une victime inconsciente simulant une intoxication





OBSERVATEURS:



Bertrand DELATTRE :

Contrôle intérieur, diffusion des fumées, debriefing chargés d'évacuation et geste de secourisme

Pascal LE PECHEUR :

Rôle de victime simulée et observateur, réarmement, réintégration

Chronologie de l'évacuation :

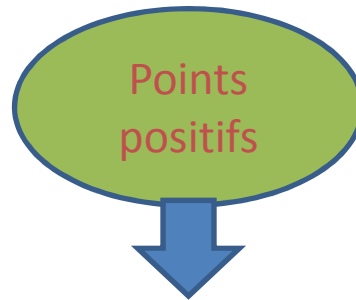


- Contact pompiers avant exercice: oui
- Diffusion des fumées oui
- Heure de déclenchement alarme 10h57 par un agent sur un boitier DM
- Heure de fin d'évacuation 11h01
- Temps d'évacuation 5 minutes

- 59 personnes évacuées

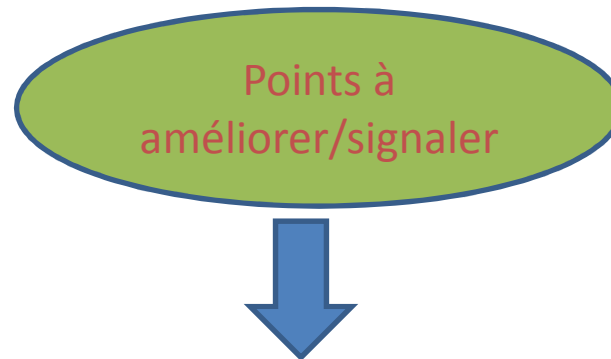
- Appel des pompiers par un agent d'accueil oui
- Appel de l'accueil par un agent (pas d'accueil sur le site non

Analyse du déroulement de l'évacuation:



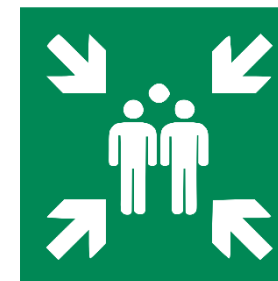
- L'ensemble des agents a été évacué
- Le point de rassemblement a été rejoint, bonne collaboration de la majorité des agents
- Déclenchement direct sur un boîtier déclencheur manuel
- L'appel d'un agent vers les pompiers a été fait correctement
- La victime simulée a été trouvée : dégagement d'urgence réalisé, geste de secourisme associé réalisé : mise sur le côté dans une pièce préservée des fumées
- Réintégration rapide
- Réarmement géré facilement par l'AP
- Présence de nombreux observateurs (debriefing en fin d'exercice)

Analyse du déroulement de l'évacuation:



- A faire d'urgence lors de l'évacuation : fermeture d'une dizaine de portes entre le RDC et R+1
- Mise en sécurité des matériels de laboratoire par isolement des laboratoires (fermeture des portes intermédiaires)
- Signaler rapidement le déclenchement de fumée et indiquer la présence d'une victime
- Vérifier les douches de sécurité/rince œil
- Manque de chargés d'évacuation (revoir organisation)
- Matérialiser le point de rassemblement

En Conclusion :



- L'exercice était inopiné pour la majorité des agents
- Le scénario comprenait une diffusion de fumée accidentelle à un départ de feu dans un labo, avec une victime allongée ne répondant pas aux appels
- Le bâtiment a été vérifié : il était bien vidé de ses occupants qui s'étaient pour certains regroupés sur le parking au niveau d'un point de rassemblement et pour d'autres devant l'entrée principale du bâtiment.
- L'appel vers le secours est correct

.../....

Rappels à l'attention des agents



Au déclenchement de l'alarme :

- Evacuer le plus rapidement possible sans attendre d'y avoir été invité par le chargé d'évacuation
- Fermer les portes et fenêtres, éteindre la lumière et les appareils dangereux
- SOUS HOTTES ET SORBONNE :
 - Arrêter la manip
 - Mettre la manip en sécurité : fermer les écoutilles (prendre le temps de fermer les flacons dangereux)
 - Tout laisser sous la Sorbonne et partir en utilisant le trajet le plus en sécurité et en évitant les fumées si il y en a.

Rappels à l'attention des agents (suite)



- Ne pas revenir en arrière (même pour récupérer ses affaires personnelles)
- Prendre en charge les personnes à mobilité réduite
- Dans les locaux dédiés au public (salles de réunions) : prendre en charge les personnes en rendez-vous jusqu'au point de rassemblement
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Ne pas rester devant les entrées et rejoindre le point de rassemblement

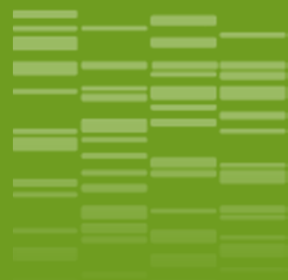


En aucun cas, des agents ne doivent passer par un local enfumé ou contaminé (escalier, couloir, bureau, laboratoire) lorsque qu'on est coincé, il est préférable de se retrancher dans une pièce calfeutrée à l'opposé du lieu de sinistre et de se manifester aux fenêtres ou par téléphone.



Le serre- file : Une personne d'autorité reconnue par tous

- Doit veiller lors d'une évacuation qu'aucune personne ne reste dans la zone ou à l'étage dont il a la charge
- Doit s'assurer si possible qu'avant son départ toutes les portes et fenêtres soient fermées
- Doit vérifier , arrivé au point de rassemblement, que toutes les personnes qui étaient dans sa zone, soient présentes



Déchets électriques



➤ Stockage des déchets DEEE :

Nous sommes actuellement à la recherche d'un endroit spécifique pour déposer nos déchets électriques dans l'attente d'être évacués.

Actuellement, nos déchets sont entreposés dans le couloir du sous-sol près de la porte des congélateurs (pas idéal) ➡ recherche d'une nouvelle solution

➤ Qui prévenir lorsque vous avez un appareil à évacuer ?

Tout simplement **l'un de vos AP** de l'unité pour éviter d'y déposer n'importe quoi et que cela devienne une décharge sauvage et pour récupérer le n° d'inventaire si il y a lieu



➤ Que faisons-nous après ?

Lorsque les déchets s'accumulent, nous pouvons les entreposer dans le local Delasnerie : pour cela, nous avons besoin d'un chariot élévateur si les charges sont trop lourdes. Comme nous n'avons pas de chariot nous devons faire appel à une personne d'EGER si elle est disponible.

➤ Et ensuite ?

Dès que le local Delasnerie est rempli, la société SUEZ vient y déposer une benne et l'on peut vider le local des déchets DEE



➤ Combien ça coûte ?

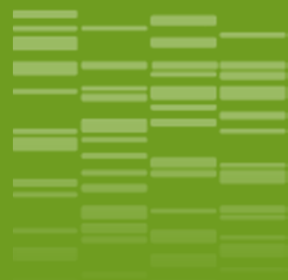
Dépôt de la benne : 117,82 € HT

Collecte de la benne : 575,99 € HT

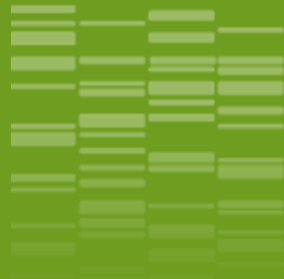
Traitement à la tonne DEEE : 209,45 € HT

Qui paye ? L'unité ? La prévention du centre ?





Déchets chimiques:
Plus de 800 kg évacués en 2018!



Le contrôle des polluants chimiques dans l'air des locaux de travail: Campagne de vérification du respect des VLEP



Valeurs Limite d'Exposition Professionnelle

Objectif(s) :

- Vérifier l'**absence ou mesurer le niveau d'exposition** des agents INRA à certains produits chimiques au cours de leurs activités.
- Evaluer la pertinence des outils et méthodes d'évaluation INRA.
- Organiser un **retour d'expérience local puis national** : bonnes pratiques, prévention nécessaire à certaines activités, comparaisons entre bâtiments ou installations (âge, normes).

Les Valeurs

Model 1

— — — — —

Q.4.

VL CT : 4 ppm

Discussion

Information sur la campagne de vérification VLEP

- Concerne toutes les activités : labos, unités expérimentales, « appui »

Rappel réglementaire :

- Pour les CMR 1a et 1b disposant d'une VLEP contraignante ou indicative
→ Mesure de VLEP systématiquement
- Pour les autres Agents Chimiques Dangereux (ACD) disposant d'une VLEP contraignante ou indicative
→ Mesure de VLEP seulement si l'évaluation des risques révèle un risque non faible

Information sur la campagne de vérification VLEP

Site pilote : Centre de Versailles-Grignon

Centre	Unité / Site	Interlocuteur unique désigné pour suivre l'opération au niveau de l'unité	Stratégie de prélèvement réalisés	Campagne de prélèvement	Rapport d'interprétation
Versailles-Grignon	Site de Grignon, Unité ECOSYS	oui	oui	en cours	
	Site de Grignon, Unité GMPA	non	oui	non commencée	
	Site de Grignon, Unité BIOGER	oui	oui	non commencée	

Budget 2018 National: 80 k€ dont env. 60 k€ pour le centre de Versailles

Remarque :

- Budget incluant l'ensemble des campagnes de prélèvements pour les sites du centre de Versailles disposant d'une stratégie.



Activités retenues dans BIOGER :

- Utilisation de GC-MS (méthanol, acétonitrile, n-hexane, acétone)
- Electrophorèse de protéines (méthanol)
- Cytologie (phénol, chloroforme, chlore, formaldéhyde)
- Extraction d'ADN (phénol, chloroforme)
- Préparation et utilisation d'une suspension DMF (diméthylformamide)



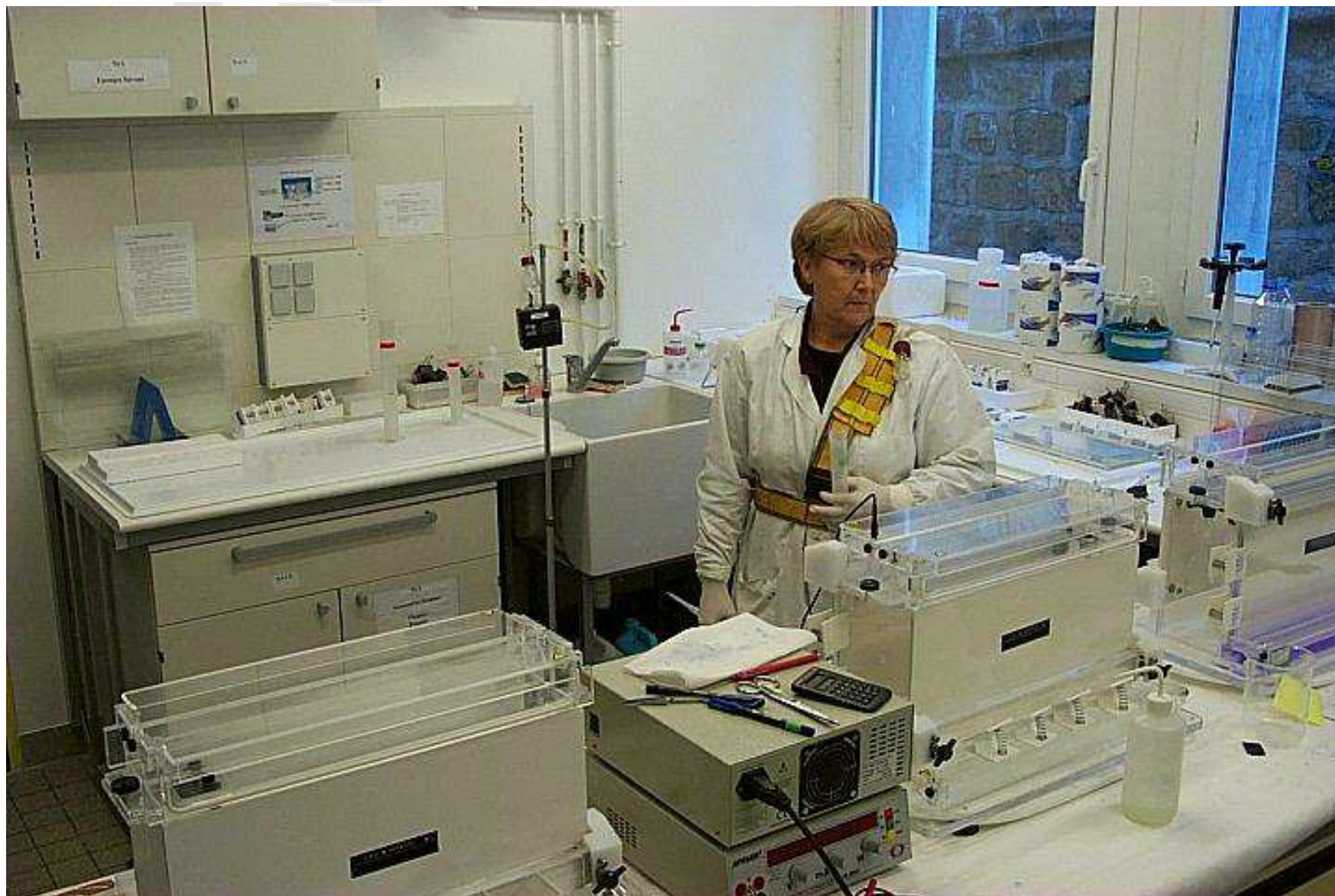
Information sur la campagne de vérification VLEP

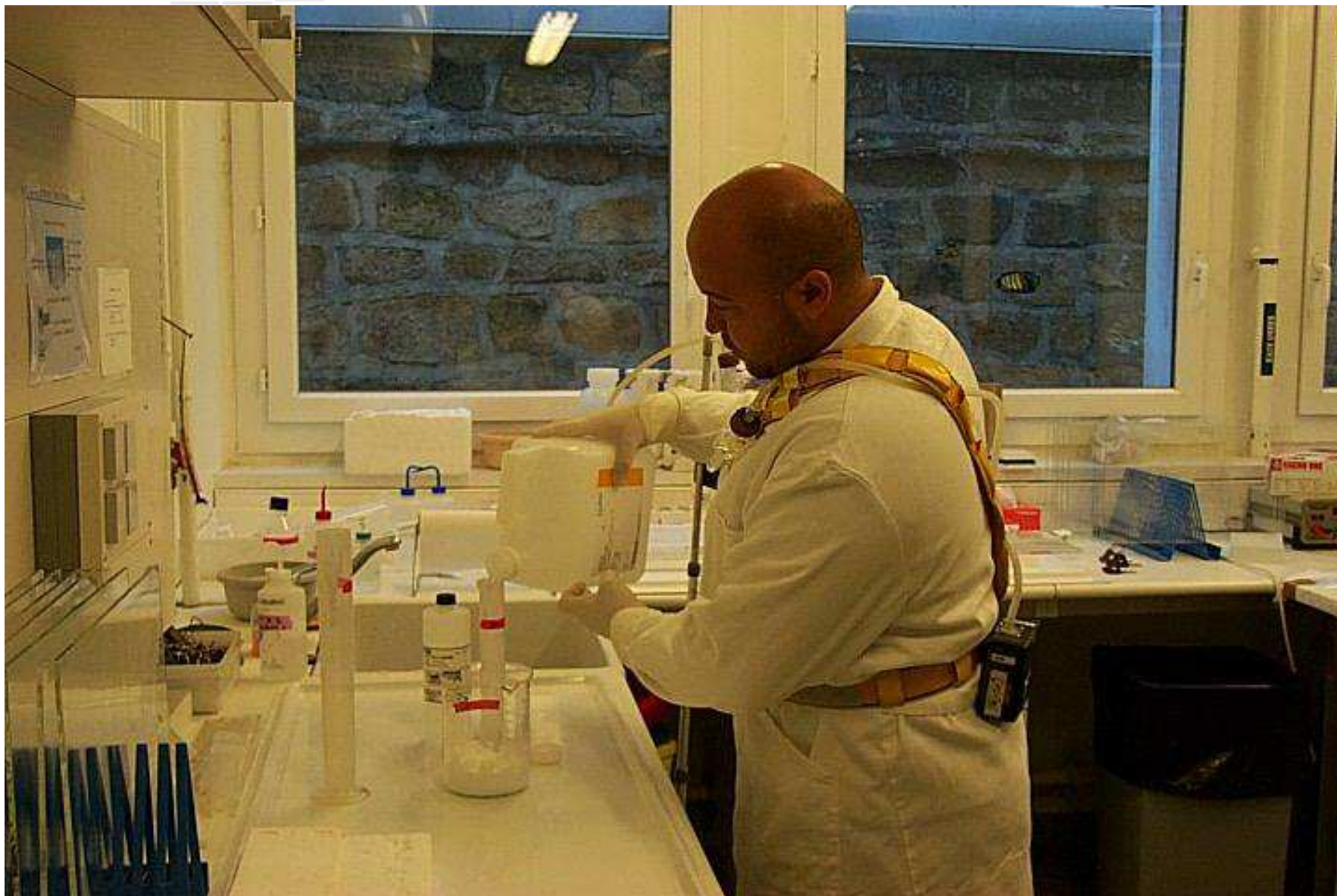


La **société ITGA** a été sélectionnée pour réaliser les prélèvements in situ et les faire analyser en laboratoire.

Dans ce cadre, elle :

- établit les **stratégies de prélèvements** suite aux documents transmis au préalable (description des activités, résultats des évaluations de risque d'exposition, plans des locaux) et à une visite du technicien sur site
- réalise les **prélèvements** en fonction de la programmation des protocoles dans les unités
- analyse des prélèvements et **rapports d'interprétation** des résultats avec diagnostic de respect ou de dépassement







Utilisation des véhicules de service

Utilisation des véhicules de service

Matériel dans chaque véhicule :

Trousses 1^{er} secours

Éléments de sécurité (gilet, triangle)

Conducteur :

- Etre permanent de l'INRA
- Etre titulaire du permis de conduire en cours de validité
- Avoir des points
- Pour les personnels mis à disposition de l'Institut ou affectés au sein de ses unités (AgroParisTech, CNRS...) et personnels non-titulaires de l'INRA : avoir une autorisation de l'INRA
- Avoir un ordre de mission



Utilisation des véhicules de service

Avant de prendre un véhicule de service :

- S'inscrire sur le planning
- Eviter au maximum les réservations de principe
- Les personnes ayant réservé sont prioritaires.
- Vérifier le planning avant d'emprunter un véhicule
- S'assurer d'avoir les papiers (assurance, carte grise, carte TOTAL) de la voiture
- Vérifier visuellement la pression et l'état des pneus, des essuie-glaces, des rétroviseurs, du pare-brise, des vitres, de l'éclairage
- Contrôler l'huile, le liquide de refroidissement, le carburant

Utilisation des véhicules de service

Recommandations générales :

- Interdiction de fumer dans le véhicule
- Transporter que des personnes INRA ou pour raison de service (pas d'auto-stoppeur (assurance))
- Pas de transport de matière dangereuse (azote liquide...)
- Respecter de poids maximum autorisé du véhicule
- S'assurer d'être joignable (téléphone perso)
- Ne pas téléphoner ou envoyer des SMS en roulant
- Non consommation d'alcool, de drogue, de médicaments qui altèrent la vigilance (hypnotiques, anxiolytiques...)
- Non conduite en état de fatigue
- Ne pas trop avoir mangé
- Avoir une bonne vue (contrôlée par médecin du travail normalement)
- Bien préparer son itinéraire
- Faire des pauses à intervalles réguliers
- S'installer en position confortable dans le véhicule
- Respect des limitations de vitesse, du code de la route : toute infraction est attribuée au conducteur (amende + retrait de points)



Utilisation des véhicules de service

Recommandations au retour :

- Remettre au plus vite clés et papiers lorsque vous rentrez (ne pas stocker sur votre bureau)
- Remplir systématiquement le carnet de bord, même pour les petits trajets.
- Faire le plein si le niveau est en dessous des 1/3 du réservoir

Twingo et Express mettre du SP 98 (pas de E10 !)

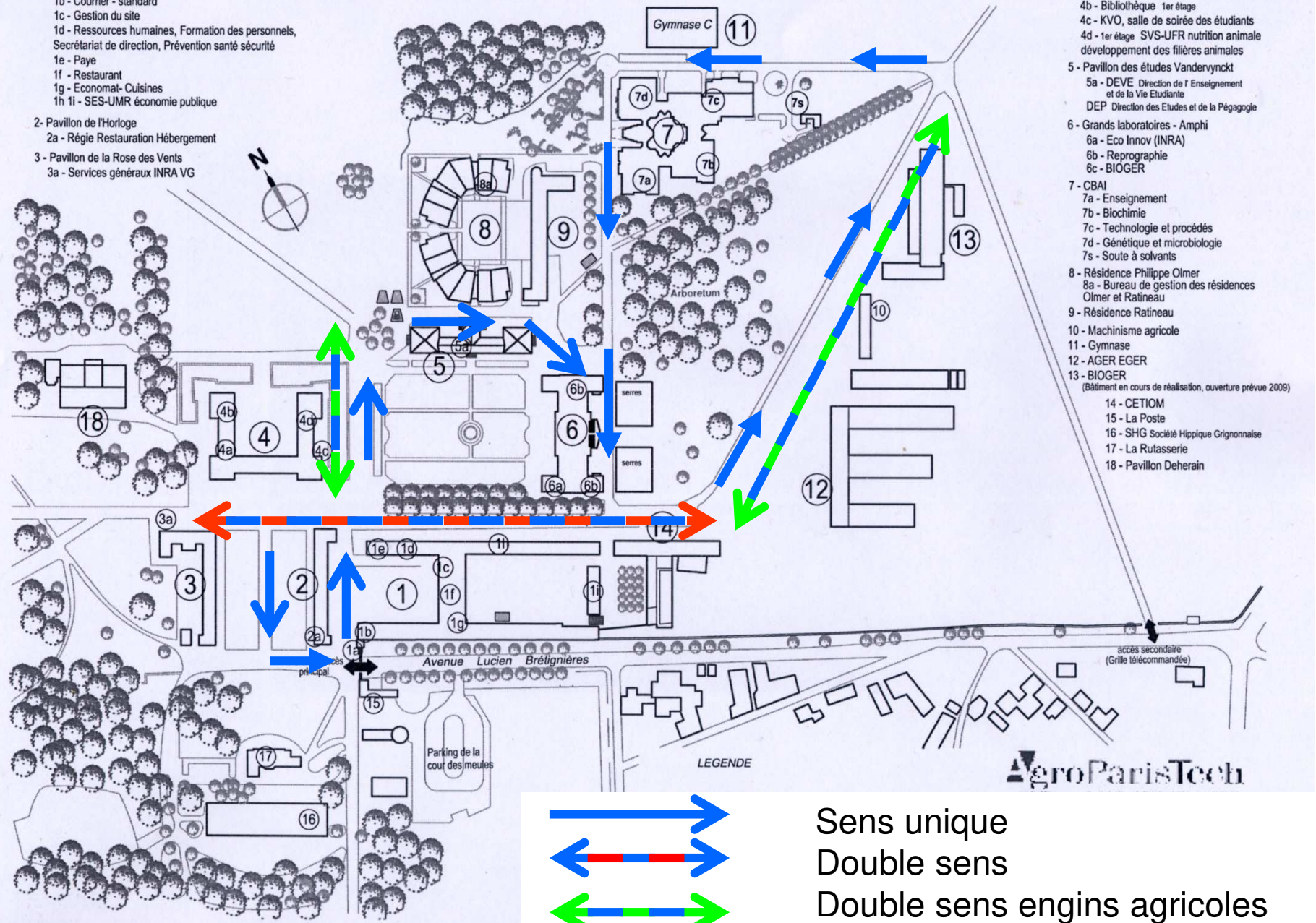
On peut mettre du E10 dans le Kangoo blanche.

- Prévoir du temps pour nettoyer et rendre le véhicule dans un état correct
- Signaler toute anomalie, incident à Laurent Gérard ou Henriette G.:
laurent.gerard@inra.fr henriette.goyeau@inra.fr

SENS DE CIRCULATION

- 1 - le grand H
 - 1a - Loge de gardiennage, accueil
 - 1b - Courrier - standard
 - 1c - Gestion du site
 - 1d - Ressources humaines, Formation des personnels, Secrétariat de direction, Prévention santé sécurité
 - 1e - Paye
 - 1f - Restaurant
 - 1g - Economat- Cuisines
 - 1h 1i - SES-UMR économie publique
- 2- Pavillon de l'Horloge
 - 2a - Régie Restauration Hébergement
- 3 - Pavillon de la Rose des Vents
 - 3a - Services généraux INRA VG

- 4 - Château
 - 4a - 3 Salles de cours du rez de chaussée
 - 4b - Bibliothèque 1er étage
 - 4c - KVO, salle de soirée des étudiants
 - 4d - 1er étage SVS-UFR nutrition animale développement des filières animales
- 5 - Pavillon des études Vandervynck
 - 5a - DEVE Direction de l'Enseignement et de la Vie Etudiante
 - DEP Direction des Etudes et de la Pédagogie
- 6 - Grands laboratoires - Amphi
 - 6a - Eco Innov (INRA)
 - 6b - Reprographie
 - 6c - BIOGER
- 7 - CBAI
 - 7a - Enseignement
 - 7b - Biochimie
 - 7c - Technologie et procédés
 - 7d - Génétique et microbiologie
 - 7s - Soute à solvants
- 8 - Résidence Philippe Olmer
 - 8a - Bureau de gestion des résidences Olmer et Ratineau
- 9 - Résidence Ratineau
- 10 - Machinisme agricole
- 11 - Gymnase
- 12 - AGER EGER
- 13 - BIOGER
 - (Bâtiment en cours de réalisation, ouverture prévue 2009)
 - 14 - CETIOM
 - 15 - La Poste
 - 16 - SHG Société Hippique Grignonnaise
 - 17 - La Rutasserie
 - 18 - Pavillon Deherain





Nouvel équipement acquis en 2018

Nouveauté 2018

20 LITRES



A utiliser en cas de déversement accidentel d'un produit dangereux sur le sol, la paille, ou sous la sorbonne

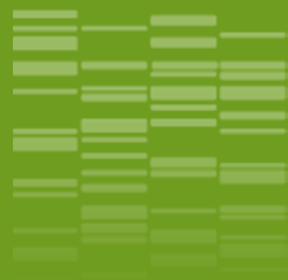
Contient:

- des feuilles absorbantes
- 1 boudin de rétention
- des feuilles d'essuyage
- 1 paire de gants nitrile
- 2 sacs de récupération

En BM (côté L2)

En 142 (stockage pdts chimiques)

En cytologie



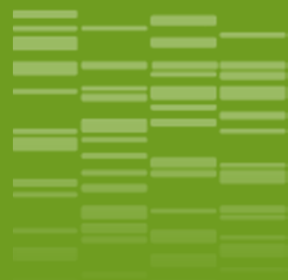
Tour du bâtiment



Tour du bâtiment



- Plan d'évacuation et point de rassemblement
- Localisation et utilisation des dispositifs d'intervention:
 - Extincteurs (3 types, toujours adapté à son environnement)
 - Arrêts d'urgence
 - Boitiers d'alarme
 - Armoires de 1^{er} secours
 - Défibrillateurs
 - Douches de sécurité
 - Dans les laboratoires: couvertures anti-feu, rince-œil



Actions à conduire en 2019

Merci!

